Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260411-2026_03C-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
CCAS

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL ADMINISTRATION

Séance du 11/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : . 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 27/05/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 11 Avril à 10:00, le Conseil Municipal de la Commune de CCAS s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier RAUFLET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 3 Avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 3/03/2026.

Présents : Mmes Corine BRUNEL, Angèle YEH, Magalie RENOUARD, Geneviève GUAIS, Mrs Didier RAUFLET Le Maire, Paul YANG, Guillaume GALLAIS, Stéphane BRANDAO

Excusé(s) : Mme Sylvia LUCAS

A été nommé(e) secrétaire : Mme Corinne BRUNEL

2026-03 – Subvention 2026

Les subventions suivantes sont proposées pour le budget 2026 :

- CLIC (CODEM de la Roche aux Fées) : 0.50€/hab
- Les restos du Cœur

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

décide d'attribuer les subventions suivantes à inscrire au BP 2026 :

- CLIC (CODEM de la Roche aux Fées) : 0.50€/hab, soit 340€
- Les restaurants du Cœur : 200€

(pour : 7 - contre : 0 - abstentions : 0)

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2026
Le Président
Didier RAUFLET

Le secrétaire de séance
Corinne BRUNEL